Le Petit économiste - Actualité économique locale > Actualités > Politique > **Régionales : la lettre** d'Alain Rousset aux 4503 maires de la future grande (...)



Régionales : la lettre d'Alain Rousset aux 4503 maires de la future grande région

jeudi 24 septembre 2015, par lpe

La campagne pour les élections régionales est lancée depuis quelques semaines déjà. Les candidats sillonnent le territoire et nous publierons les déclarations reçues. C'est Alain Rousset, président de la région Aquitaine et tête de liste socialiste aux élections des 6 et 13 décembre prochains qui ouvre le bal. Voici son communiqué et la lettre en question :

Alain Rousset, tête de liste socialiste aux régionales pour la grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, a adressé en début de semaine une lettre aux 4 503 maires de la future grande région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes.

Dans une lettre de 4 pages, Alain Rousset rappelle tout d'abord l'opportunité qu'offre la réforme territoriale pour répondre au besoin de proximité exprimé par les citoyens d'un nouveau territoire aussi grand que le Danemark. Cette réforme territoriale exigera une décentralisation accrue de l'action régionale alliée à un renforcement des solidarités territoriales, celles-ci devant s'appuyer sur l'exceptionnel maillage de villes grandes et moyennes de la région.

Alain Rousset appelle de ses vœux un retour de l'aménagement concerté et équilibré du territoire, comme à la grande époque de la Datar.

Pour cela le candidat présente deux actions phares qu'il souhaite mettre en œuvre dès son élection, et une méthode.

Il propose tout d'abord une politique de contrats de partenariats territoriaux qui permettront un accompagnement régional « sur mesure » des projets. Ils seront mis en œuvre à l'échelle des bassins de vie sur la base d'une large concertation territoriale.

Deuxième action : organiser une grande conférence des élus - maires et conseillers départementaux et régionaux - en vue d'élaborer le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Quant à la méthode, fort de son expérience de délégué industriel au bassin de Lacq (Pyrénées-Atlantiques) et de ses expériences politiques, Alain Rousset mise sur sa volonté et son ambition, met en avant son sens de l'écoute et de l'échange et prône la concertation : « Notre région se construira grâce à la place laissée aux initiatives, aux fiertés de nos territoires et aux femmes et hommes qui les composent. Ensemble, nous pouvons mettre en place une nouvelle forme de politique visant à plus de proximité, d'efficacité et de solidarité avec les campagnes ».

« Aucun territoire ne devra être le laissé-pour-compte des politiques régionales », c'est sur cette promesse que le candidat socialiste conclut sa lettre aux maires.

La lettre dans son intégralité :

« Madame le maire, Monsieur le maire

La taille et la puissance de la future grande région, qui sont des atouts considérables pour l'avenir, nous obligent à un renforcement des solidarités territoriales et à une décentralisation accrue de l'action régionale. J'en ai la conviction et la volonté : la grande région doit marquer le retour de l'aménagement du territoire, trop longtemps laissé pour compte par l'État.

Mon parcours personnel en témoigne : j'ai toujours été un militant exigeant de la décentralisation vis-à-vis de Paris, et je veillerai, si les électeurs m'en confient la présidence, à ce que la nouvelle grande région ait la même exigence vis-à-vis de la métropole bordelaise.

Le rayonnement de Bordeaux est un atout, mais il ne doit pas étouffer l'autre formidable atout que constitue l'exceptionnel maillage de capitales régionales et de villes moyennes de notre future région.

C'est autour de ce réseau de villes, dont on doit consolider les fonctions économiques et sociales ainsi que les services offerts à leurs arrières pays, que l'on pourra redévelopper des activités et des emplois dans des territoires ruraux riches d'une agriculture diverse et de qualité, ainsi que d'activités marines et maritimes dynamiques et d'activités touristiques prometteuses.

Je connais les territoires et leurs filières économiques. Je suis conscient de la diversité de situations et de contexte locaux.

Nous ne partons pas d'une page blanche. Les départements restent les interlocuteurs privilégiés des communes et la loi NOTRe le confirme. Nos trois Régions —Limousin, Poitou Charentes et Aquitaine— n'ont pas été en reste, souvent bien au-delà de leurs compétences en travaillant tantôt avec vos CDC, vos « pays » ou directement avec les communes. Les régions, à travers leurs politiques agricoles, forestières, maritimes, ostréicoles, économiques et de formation professionnelle, mais aussi ferroviaires et éducatives (lycées, Universités), scientifiques et technologiques, ont été très présentes sur vos territoires, même si leurs compétences s'adressent plus directement aux acteurs économiques et sociaux qu'aux communes.

Nous garderons le meilleur de ces politiques. Mais je compte aller plus loin à travers une politique de contrats de partenariats territoriaux qui permettront un accompagnement régional « sur mesure » des projets, concertés sur le terrain.

Cet outil contractuel, basé sur un état des lieux et une évaluation préalable des besoins locaux, notamment en matière de services publics, sera mis en œuvre à l'échelle des bassins de vie sur la base d'une large concertation territoriale. Il privilégiera les actions et les projets de solidarités ou de partenariats actifs entre les villes et leurs arrières pays, dans l'objectif de redynamiser et de repeupler en hommes et en activités des bassins de vie, sur la base de conditions d'accès équitable aux services essentiels : éducation, santé, transports, formation professionnelle et développement économique.

Ces contrats seront ouverts aux Conseils Départementaux qui souhaiteront s'associer à cette grande politique de développement local, et à l'État a travers l'expertise et la présence territoriale de ses services.

Bien entendu les collectivités de proximité quotidiennes que sont les communes doivent être, et seront, associées à cette démarche, tant dans sa phase d'évaluation que dans sa phase de mise en œuvre.

Ce nouveau partenariat région-intercommunalité-commune que j'appelle de mes vœux est nécessaire, et constitue même la pierre angulaire d'une véritable décentralisation. Grande région ne devra pas rimer avec institution lointaine ou technocratique. Notre région se construira grâce à la place laissée aux initiatives, aux fiertés de nos territoires et aux hommes qui les composent. Ensemble nous pouvons mettre en place une nouvelle forme de politique visant à plus de proximité, d'efficacité et de solidarité avec les campagnes. Les défis sont nombreux : revitalisation des centres bourgs, mobilité, accès aux services

publics, déserts médicaux, fixation des emplois, promotion des circuits courts, ou encore le soutien à l'artisanat et aux commerces. Vous pouvez compter sur mon volontarisme, mon expérience et ma grande passion des territoires pour mener avec vous ces combats urgents. Le développement économique —accompagnement des entreprises, PME et TPE— est le cœur de métier de la Région. Pour créer de l'emploi dans les territoires qui souffrent, un dispositif spécifique d'ingénierie territoriale sera mis en place, à l'image de la reconversion industrielle que j'ai pu expérimenter avec succès sur le site du bassin de Lacq.

Je souhaite aussi que les 4 503 maires de la grande région aient leur mot à dire sur le « schéma régional de d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires » (SRADDET) que la loi nous assigne de mettre en chantier.

Ce schéma doit définir les grandes orientations stratégiques des politiques publiques. Bien évidemment je vous y associerais, sans doute par l'organisation d'une grande conférence plénière des maires et des conseillers départementaux et régionaux.

Nous aurons beaucoup à faire ensemble dans l'exercice des compétences de notre future région : développement économique sous toutes ses dimensions (scientifiques, technologiques, industrielles, agricoles, forestières, marines, maritimes et touristiques) ; mais aussi transports et mobilité, puisque la région aura désormais la charge des lignes de bus des départements, voire celle des transports scolaires dans les départements qui le souhaiteront. Mais également formation professionnelle et emploi, puisque j'ai personnellement obtenu à l'Assemblée Nationale que des régions puissent expérimenter un copilotage de la politique nationale de l'emploi avec l'État. Notre future région devra être novatrice en la matière.

Enfin, après des années de pression exercée dans mes fonctions de président de l'Association des Régions de France (ARF), j'ai obtenu que les régions soient directement responsables auprès de la Commission Européenne de la gestion des crédits du Feder, de Feader, du FSE et du FEAMP, ce qui représente 2,5 milliards d'euros de fonds européens pour notre future grande Région pour la période d'ici à 2020.

Nous avons vocation à travailler ensemble, même si la taille de la collectivité régionale, mais aussi la plus grande spécialisation des compétences entre départements et régions, nous donnent vocation à agir à l'échelle de territoires de coopération intercommunale. L'intercommunalité, en agrégeant et mutualisant l'action des communes, sera un interlocuteur privilégié. Mais la commune reste l'irremplaçable échelon de la proximité quotidienne.

J'espère vous avoir convaincu que les enjeux et les perspectives ouvertes par la Loi NOTRe sont considérables pour tous les territoires, et donc pour vos communes et vos administrés.

Aucun territoire ne devra être le laissé-pour-compte des politiques régionales, y compris les plus éloignés de Bordeaux notre future capitale régionale. Je compte aussi poursuivre les partenariats ciblés et les coopérations dynamiques avec les régions voisines ainsi qu'avec l'Espagne. La grande région ne doit pas être fermée sur elle-même car nous avons les atouts et les infrastructures pour rayonner en Europe et dans le monde.

Je rencontrerai beaucoup d'entre vous au fil de la campagne électorale qui démarre, et nous aurons l'occasion de nouer le dialogue sur toutes vos préoccupations. J'en ai besoin pour m'enrichir de vos expériences.

A ceux que je ne pourrais rencontrer avant l'élection, je donne rendez-vous lors de la grande conférence des élus que je réunirai après l'élection pour l'élaboration du SRADDET.

Je ne sous-estime pas l'indifférence civique et le risque d'abstention qu'elle comporte. C'est pourquoi je sais pouvoir compter sur votre propre engagement personnel pour inciter nos concitoyens à s'inscrire sur les listes électorales d'ici le 30 septembre, et pour leur faire mesurer les enjeux de cette élection pour leur avenir et leurs conditions de vie.

Si vous êtes personnellement intéressés par la campagne, je vous propose de m'indiquer vos coordonnées pour que je vous tienne étroitement informé du déroulement de la campagne, au-delà des communiqués officiels.

Très cordialement à vous,

Alain Rousset »

